



LES STOUKISES 2021 - GUIDE DES PARENTS – VERSION DU 2 JUIN 2021

L'Été 2021 sera un été tout ce qui a de plus spécial. Par conséquent, le présent guide des parents peut être sujet à changement, et ce, sans préavis. Nous mettrons les dernières versions sur le site web, le Facebook et vous le recevrez par courriel. Il est toutefois de votre responsabilité de le lire attentivement. Merci de votre collaboration pour faire de notre camp de jour un endroit agréable et sécuritaire pour vos enfants.

COORDONNÉES

Services des Loisirs Angus-Bourbonnière – Camp de jour Les Stoukises
5350 Lafond, 2^e étage
H1X 2X2
514-903-SLAB (7522)
info@slabrosemont.org
Heures d'ouverture du bureau : Du lundi au vendredi, de 8h à 18h

ÉQUIPE DE COORDINATION

Pour l'été 2021, les personnes à la coordination de jour seront Madame Cactus, Madame Clémentine et Monsieur Flash, et la coordinatrice en chef sera Madame Hermione. Vous pourrez les rencontrer le 3 juin prochain à la rencontre des parents, qui aura lieu à 19h. Informations : 514-903-7522 (SLAB) – stoukises@slabrosemont.org

ÉQUIPE D'ANIMATION

Tous les membres de l'équipe d'animation sont formés en animation et ont réussi leur DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation). Ils possèdent tous une formation à jour en secourisme général RCR/DEA niveau C. Nous vérifions les antécédents judiciaires de tous les animateurs majeurs.

Ratio : Animateurs et jeunes

(Selon les ratios d'encadrement de la DGSP)

5-6 ans: 1 animateur pour 10 jeunes

7-8 ans : 1 animateur pour 12 jeunes

9 ans + : 1 animateur pour 15 jeunes

Piscine : 8 ans et plus / Pataugeoire : 7 ans et moins

Les mêmes ratios sont en vigueur pour le service de garde

SITES

Pour respecter les recommandations de la Direction Générale de la Santé Publique, le camp de jour Les Stoukises se déroulera sur trois sites distincts :

1. École Ste-Bibiane - SB (5755 13e Avenue, cours SUD) : groupes des 5-6 ans (4 groupes sur 6)
2. Centre Étienne-Desmarteau - CED (3430 Rue de Bellechasse) : groupes des 7-8 ans
3. Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme - GML (5350 rue Lafond) : groupes de 9+ et 2 groupes de 5-6 ans

Il est à noter que le camp de jour se déroulera exclusivement à l'extérieur si la température le permet. Il est important de prévoir un volume plus important de crème solaire. Également, les animateurs ne seront en aucun cas autorisés à mettre de la crème solaire à votre enfant. Il est donc important de lui montrer comment en mettre et de l'habiller de façon à ce que son dos soit protégé du soleil.

HORAIRE

Camp de jour : lundi au vendredi, de 9h à 15h30.

Service de garde : lundi au vendredi de 8h à 9h et 15h30 à 16h30.

L'organisme sera fermé le 24 juin et le 1^{er} juillet.

Arrivée des enfants :

- Les enfants inscrits seulement au camp de jour doivent être présents :
 - o Installation GML et CED : au parc Lafond **pour 9h**.
 - o Installation Ste-Bibiane : dans la cour d'école **pour 9h**
- Les en
- En date du 2 juin, les points d'arrivée et de départ lorsqu'il fera beau sont les suivants :

- 5-6 ans : Cour d'école SUD de l'école Ste-Bibiane (Entrée sur la rue Lafond) OU Parc Lafond
- 7-8 ans : Parc Lafond
- 9+ : Parc Lafond
- En cas de pluie forte ou d'orage qui empêcherait de tenir le rassemblement à l'extérieur les points d'arrivée sont les suivant :
 - 5-6 ans : Cour d'école de SB (entrée sur Lafond) OU la porte ouest de GML
 - 7-8 ans : Porte est du CED
 - 9+ : la porte ouest de GML
- Les enfants inscrits au service de garde peuvent arriver entre 8h et 9h le matin. Ils doivent donner leur présence au responsable à l'accueil dès leur arrivée. Il n'est pas possible d'arriver avant 8h. Les installations sont les mêmes pour le service de garde et le camp.
- Nous mettrons sur le Facebook du SLAB un mémo uniquement lorsque le rassemblement se fera à l'intérieur. Si vous devez aller porter ou chercher votre enfant à l'extérieur, il n'y aura pas d'avis
- En tout temps, pour l'été 2021, les parents ne seront pas admis à l'intérieur du bâtiment. Si un enfant est en retard, le parent devra appeler l'accueil du SLAB pour qu'un membre de l'équipe vienne chercher l'enfant. Il est impératif de respecter une certaine distanciation physique, nous demandons votre collaboration et votre patience.
- À l'arrivée de votre enfant, l'animateur vous demandera si votre enfant a des symptômes de la Covid-19.
- Cette question vous sera posée à chaque matin. Si votre enfant ou vous ou un membre de la famille avez des symptômes de la Covid-19, l'enfant ne pourra pas être admis au camp. Un résultat de dépistage négatif sera demandé avant d'admettre de nouveau l'enfant.
- L'enfant, en arrivant dans son groupe ou en entrant dans le centre devra se laver les mains ou utiliser du gel antiseptique. À toutes les fois que l'enfant entrera ou sortira de son local se sera à répéter.
- Au plus tard le vendredi précédent la première journée du camp de jour de votre enfant vous recevrez un courriel vous précisant le lieu exact du rassemblement du matin et du soir. De plus, dans ce courriel, vous aurez le nom et la photo de l'animateur pour faciliter votre arrivée au camp de jour.

Départ des enfants :

- Trois cartes au nom de l'enfant vous seront remis lors du premier matin de camp de votre enfant. Ces cartes attestent que l'adulte venant chercher l'enfant est autorisé à le faire. Advenant que la carte soit oubliée ou que l'adulte n'en possède pas, nous vérifierons son identité. Il est donc primordial de nous aviser si un adulte sans carte vient chercher votre enfant. Pour faciliter la recherche, vous pouvez

- également ajouter à votre dossier toutes les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Si votre enfant est autorisé à quitter seul, merci de nous en aviser.
- Pour les enfants seulement inscrits au camp, la personne responsable de venir chercher l'enfant devra se présenter à 15h30 au parc Lafond ou dans la cour de l'école Ste-Bibiane. En date du 2 juin, les points d'arrivée et de départ lorsqu'il fera beau sont les suivants :
 - o 5-6 ans : Cour d'école SUD de l'école Ste-Bibiane (Entrée sur la rue Lafond) OU Parc Lafond
 - o 7-8 ans : Parc Lafond
 - o 9+ : Parc Lafond
 - En cas de pluie forte ou d'orage qui empêcherait de tenir le rassemblement à l'extérieur les points de départ sont les suivant :
 - o 5-6 ans : Cour d'école de SB (entrée sur Lafond) OU la porte ouest de GML
 - o 7-8 ans : Porte est du CED
 - o 9+ : la porte ouest de GML
 - Les enfants inscrits au service de garde peuvent partir entre 15h30 et 16h30. La personne responsable de ramener l'enfant devra montrer la carte du SDG. La même procédure que lors de départ à 15h30 sera faite lors des oublis de carte. Il n'est pas possible de venir chercher l'enfant après 15h. Les installations sont les mêmes pour le service de garde et le camp.
 - Nous mettrons sur le Facebook du SLAB un mémo uniquement lorsque le rassemblement se fera à l'intérieur. Si vous devez aller porter ou chercher votre enfant à l'extérieur, il n'y aura pas d'avis.
 - Afin de favoriser la distanciation physique, les parents pourront venir chercher leur enfant groupe par groupe. Il est important de connaître le nom de l'animateur de vos enfants. C'est à ce moment que vous devrez présenter votre carte. Nous demandons votre collaboration et votre patience.
 - Le site de camp de votre enfant sera choisi en fonction de son âge et de son groupe. Il est possible que vous deviez faire plus d'un site pour récupérer vos enfants. Aucune exception ne sera faite quant à l'emplacement des groupes. Nous serons toutefois conciliants quant à votre heure d'arrivée.
 - Pour inscrire votre enfant au service de garde d'ici le 19 juin, vous pouvez communiquer avec les loisirs au slabrosemont.org ou au 514-903-7522 (SLAB). **Veuillez noter qu'une place au service de garde peut être refusée dès le début du camp de jour si celui-ci est déjà plein. Il est donc préférable d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible, pour que les effectifs soient choisis en conséquence.**

Veillez noter qu'aucune impolitesse envers les membres de l'équipe ne sera tolérée. Les mesures sont mises en place pour assurer la sécurité de tous les enfants et tous les membres de l'équipe du SLAB. La situation étant exceptionnelle, nous demandons la collaboration de tous et chacun. Un manque de civisme envers un membre de l'équipe sera sanctionné par l'expulsion de l'enfant du camp de jour et ce, sans remboursement.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Frais supplémentaires

- Si vous inscrivez votre enfant **après le 19 juin, des frais de retard de 5\$ par semaine d'inscription, par enfant et par service** seront facturés (par service, nous entendons les frais de retard pour le camp de jour et les frais de retard pour le service de garde).
- Si vous inscrivez votre enfant au service de garde le jour ou la semaine même, le coût est de 35\$/semaine ou de 6\$/période (AM ou PM par jour).
- Les enfants qui seront laissés au camp de jour avant 9h ou qui seront récupérés par les parents après 15h35 seront directement transférés au service de garde. Si l'enfant n'est pas inscrit au service de garde, à partir du 28 juin 2021, des frais de **6,00\$ par période** seront automatiquement chargés et devront être payés avant la fin de la semaine en cours.
- Si l'enfant est laissé au service de garde avant 8h, des frais de **5,00\$ seront chargés** par tranche de 5 minutes d'avance.
- Si l'enfant n'est pas récupéré après 16h30, des frais de **5,00\$ seront chargés** par tranche de 5 minutes de retard.
- En cas de retard de paiement, nous annulerons la semaine de camp de jour suivante au dossier de l'enfant, sans possibilité de remboursement.
- Après le 19 juin, des frais de retard de 5,00\$ seront ajoutés au montant de la facture pour chaque service.

Retard et départ hâtif

- Dans le cas où un enfant arrive en retard un matin de camp de jour, peu importe la raison, l'équipe de coordination doit en être **avisée le plus rapidement possible**. Le jour d'une grande sortie, si l'enfant arrive après le départ de son groupe (vers 9h), il devra soit se faire reconduire jusqu'au lieu de la sortie par un parent, soit repartir avec celui-ci. En aucun cas un remboursement ne sera octroyé si la journée de sortie est manquée.

- Pour autoriser un parent à quitter le camp avec son enfant avant la fin de la journée du camp de jour, l'équipe de coordination doit avoir une **preuve écrite du parent** le matin même avec le nom de l'enfant, son âge, la date et l'heure du départ, ainsi que la raison du départ. Cette procédure a pour but de s'assurer que l'enfant est disponible au moment de l'arrivée des parents, que le gardien légal de l'enfant autorise le départ, et que le parent nous décharge de toute responsabilité à partir du moment du départ.

Modalités de paiement

Lors des pré-inscriptions, seule l'option en ligne est disponible pour s'inscrire. Lors des inscriptions, les options en ligne, par téléphone et en personne sont disponibles. Toutefois, pour vous inscrire en personne, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous.

- Par téléphone : Visa ou MasterCard
- En ligne : Visa ou MasterCard
- En personne (par rendez-vous seulement) : Visa ou MasterCard, débit et argent comptant

Annulation

- Avant la rencontre de parents, les frais d'inscription (chandail) et les frais pour un deuxième chandail sont remboursables, **passé cette rencontre, aucun de ces frais n'est remboursable.**
- Avant le mercredi midi précédent le début du camp de jour (soit le 23 juin), tous les frais du camp de jour et du service de garde à l'exception du frais administratif (chandail et matériel) sont remboursables.
- Lorsque le camp est commencé, seuls les frais de camp de jour et de service de garde sont remboursés si la demande de remboursement est faite **par écrit avant le mercredi 12h** de la semaine qui précède la semaine de remboursement visée.
- En tout temps, passé le premier lundi de la première semaine du camp, des **frais administratifs de 10%** sont conservés lors d'une annulation.
- Vous pouvez nous envoyer vos demandes par courriel au : info@slabrosemont.org, par téléphone au : 514-903-7522, ou la remettre en personne au bureau de l'accueil du 2^e étage du centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme au Service des Loisirs Angus-Bourbonnière.

MATÉRIEL

L'enfant doit **obligatoirement** avoir en sa possession chaque jour :

- Vêtements d'été sportifs, souliers de course **fermés avec bas.**

- Dans son sac à dos : maillot de bain, serviette de plage, bouteille d'eau, crème solaire, chapeau, **lunch froid ou Thermos**, 2 collations, imperméable pour les jours de pluie.

Il est préférable que les effets personnels de l'enfant soient identifiés.

Le chandail de camp des Stoukises 2021 est obligatoire pour les grandes sorties. Pas de chandail, pas de sortie, et ce, sans possibilité de remboursement!

Matériel **INTERDIT** au camp de jour :

- Nourriture contenant des noix ou des arachides
- Robes ou jupes
- Sandales
- Bottes de pluie et parapluies
- Jouets et jeux personnels
- Livre
- Cellulaire
- Lecteur de musique électronique
- Objets contondants ou d'autodéfense

Tout objet jugé inacceptable trouvé en possession d'un enfant sera confisqué pour la journée et les parents seront contactés. Les procédures disciplinaires nécessaires seront appliquées lors d'une récidive.

PROTOCOLE DISCIPLINAIRE

Le camp de jour Les Stoukises propose des activités plaisantes et agréables pour les jeunes. Pour garder l'harmonie parmi les enfants, les animateurs établissent pour leur groupe des règles de conduite appelées *Code de vie*. Les enfants doivent respecter ces règles, et des conséquences sont établies pour ceux qui ne coopèrent pas. Dans les cas où l'enfant récidive après l'application des conséquences, les coordonnateurs ont établi un protocole disciplinaire à l'extérieur du groupe.

Avant chaque étape, l'animateur aura suivi le code de vie établi pour le groupe, aura fait les avertissements adéquats et aura appliqué les conséquences nécessaires.

Étape 1

L'enfant est pris en charge au bureau des coordonnateurs et il devra discuter de son comportement non conforme. Il sera tenu d'expliquer son comportement, devra

comprendre ce qu'il a fait et déterminer les actions à prendre pour s'améliorer. Un rapport sera rédigé par l'animateur et signé par le coordonnateur responsable.

Étape 2

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur rédigera un rapport et contactera les parents. L'enfant aura un temps de réflexion en dehors du groupe. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable.

Étape 3

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur contactera les parents. L'enfant sera suspendu une journée et, si possible, la journée de la grande sortie de la semaine, dû à ses agissements, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable et une copie sera remise au parent.

Étape 4

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur contactera les parents. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour les 5 prochains jours, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable et la direction et une copie sera remise au parent.

Étape 5

L'enfant est pris en charge par la direction et le coordonnateur en charge. Le parent sera contacté. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour le reste de la saison, et ce, sans possibilité de remboursement.

En tout temps, si l'enfant se voit privé de camp de jour pour des mesures disciplinaires (suspension ou expulsion) aucun remboursement ne sera fait.

COMMUNICATION

Chaque vendredi, vous recevrez **par courriel** un journal pour vous informer des activités de la semaine suivante (**pour vérifier votre adresse courriel, vous pouvez vous rendre sur notre site d'inscription, dans votre compte personnel**). Il contient également des informations pour la prochaine animation, des notes et rappels pour les semaines à venir, etc. Le journal sera également disponible sur le site Internet et sur la page Facebook du SLAB. De plus, une version papier, pour consultation, sera laissée à l'accueil du SLAB.

Le journal n'est pas un outil de communication infallible, mais très pratique pour voir les événements à venir. Vous êtes invités à le consulter régulièrement pour vous tenir informés.

ENFANT MALADE/BLESSÉ/CONTAGIEUX

Malaise/maladie

Un enfant qui présente des signes de faiblesse ou informe un animateur qu'il ne se sent pas bien sera mené aux coordonnateurs pour l'application des premiers soins. Dans le cas d'une faiblesse légère, passagère ou soignable selon les connaissances des coordonnateurs présents, l'enfant sera gardé dans leur bureau jusqu'à la fin de la journée, ou jusqu'à ce que les symptômes disparaissent et que l'enfant se sente mieux. Un rapport d'intervention sera rempli par le coordonnateur et remis au parent.

Dans le cas d'une faiblesse grave, ou dépassant les connaissances du coordonnateur, le parent sera immédiatement contacté, ainsi que les premiers répondants si la situation l'exige.

Blessure

Un enfant qui se blesse pendant les heures du camp de jour ou du service de garde est soigné immédiatement par les animateurs ou les coordonnateurs. Dans tous les cas de blessure, un rapport d'accident est rempli par la personne ayant prodigué les premiers soins et un témoin signe le rapport. Si la blessure est superficielle ou mineure, les premiers soins seront faits à l'enfant, mais les coordonnateurs ne contacteront pas les parents.

Si la blessure est plus grave, les mesures nécessaires pour soigner l'enfant seront prises et les parents seront contactés lorsque la situation sera stabilisée.

Poux

Les camps de jour en général sont un milieu propice à la propagation de poux. Les animateurs et les coordonnateurs préviennent du mieux qu'ils le peuvent la propagation, mais il y a souvent des cas de contamination malgré tout. Par mesure de prévention, les enfants aux cheveux longs **devraient les attacher en tout temps**.

Dans le cas où un enfant est reconnu comme touché, les parents seront contactés et devront venir chercher l'enfant **immédiatement**. L'enfant demeurera avec les coordonnateurs et ne pourra pas participer aux activités jusqu'à l'arrivée du parent. Une vérification par un coordonnateur **et** le parent sera faite au retour de l'enfant. S'il y a encore présence de lentes ou de poux, l'enfant sera retourné chez lui.

COVID-19

Un enfant présentant des symptômes associés à la COVID-19 sera retiré de son groupe. Le parent sera immédiatement contacté et il **devra venir chercher l'enfant immédiatement**. Pour faciliter la procédure, veuillez-vous assurer que vous avez inscrits un numéro en cas d'urgence dans votre dossier.

Pour éviter la contamination, du matériel de protection personnel sera remis à l'enfant pour qu'il le porte (gants et masques). Advenant que celui-ci ne puisse pas porter le matériel de façon adéquate, le personnel qui s'occupera de l'enfant portera du matériel de protection personnel.

Pour la sécurité des autres enfants et des animateurs, le local fréquenté par l'enfant sera entièrement désinfecté, et ce, immédiatement après le retrait de l'enfant.

Pour que l'enfant soit réadmis au camp, il faudra qu'un test de dépistage ait été effectué et que le résultat de celui-ci soit négatif.

Voici une liste des symptômes les plus courants associés à la COVID-19 :

- de la fièvre,
- une sensation de fatigue,
- une toux sèche.

Certaines personnes peuvent également éprouver:

- des courbatures et des douleurs,
- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- des maux de gorge,
- des diarrhées.

Si un ou des membres de votre famille présente un ou plusieurs de ces symptômes, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison pour la sécurité de tous.

Veuillez prendre note qu'aucun membre de l'équipe du camp de jour Les Stoukises n'est en mesure de faire un diagnostic basé sur des symptômes. Par conséquent, si vous avez des questions, nous vous demandons de contacter la ligne Covid : **1 877 644-4545**

REÇU D'IMPÔTS

Les frais de notre camp de jour sont admissibles à un crédit d'impôt pour frais de garde. Le taux du crédit d'impôt remboursable varie entre 26% et 75% selon votre revenu. À l'hiver, nous vous émettrons un relevé 24 (pour les frais de garde de l'année précédente) pour que vous puissiez ajouter ces frais à votre déclaration de revenus. Le relevé 24 sera accessible sur votre compte en ligne du SLAB. Veuillez prendre note que par souci de l'environnement, **aucun** relevé 24 n'est envoyé par la poste. Pour éviter des retards dans la production de ce relevé, veuillez vous assurer d'avoir transmis ou inscrit les bonnes informations lors de l'ouverture de votre dossier (nom et prénom écrit correctement, date de naissance complète, numéro d'assurance sociale et répartition du montant adéquate).

Merci et bon été! ☺

Le personnel de coordination et la direction